



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles statuera sur une demande d'autorisation de démolition pour l'immeuble situé au **79 montée Calixa-Lavallée à Verchères**.
2. Tous les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation sur le site Web de la Municipalité de Verchères sous l'onglet « Avis publics ».
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à l'attention du greffier, Me Jean-Marc Simard, à l'adresse courriel mairie@ville.vercheres.qc.ca
4. Le comité d'étude des demandes de démolition statuera sur ladite demande à une séance **le 26 mai 2025, à 18h** à l'Hôtel de ville au 581 route Marie-Victorin, Verchères.

Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

Donné à Verchères, ce 12 mai 2025

Municipalité de Verchères

Me Jean-Marc Simard
Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

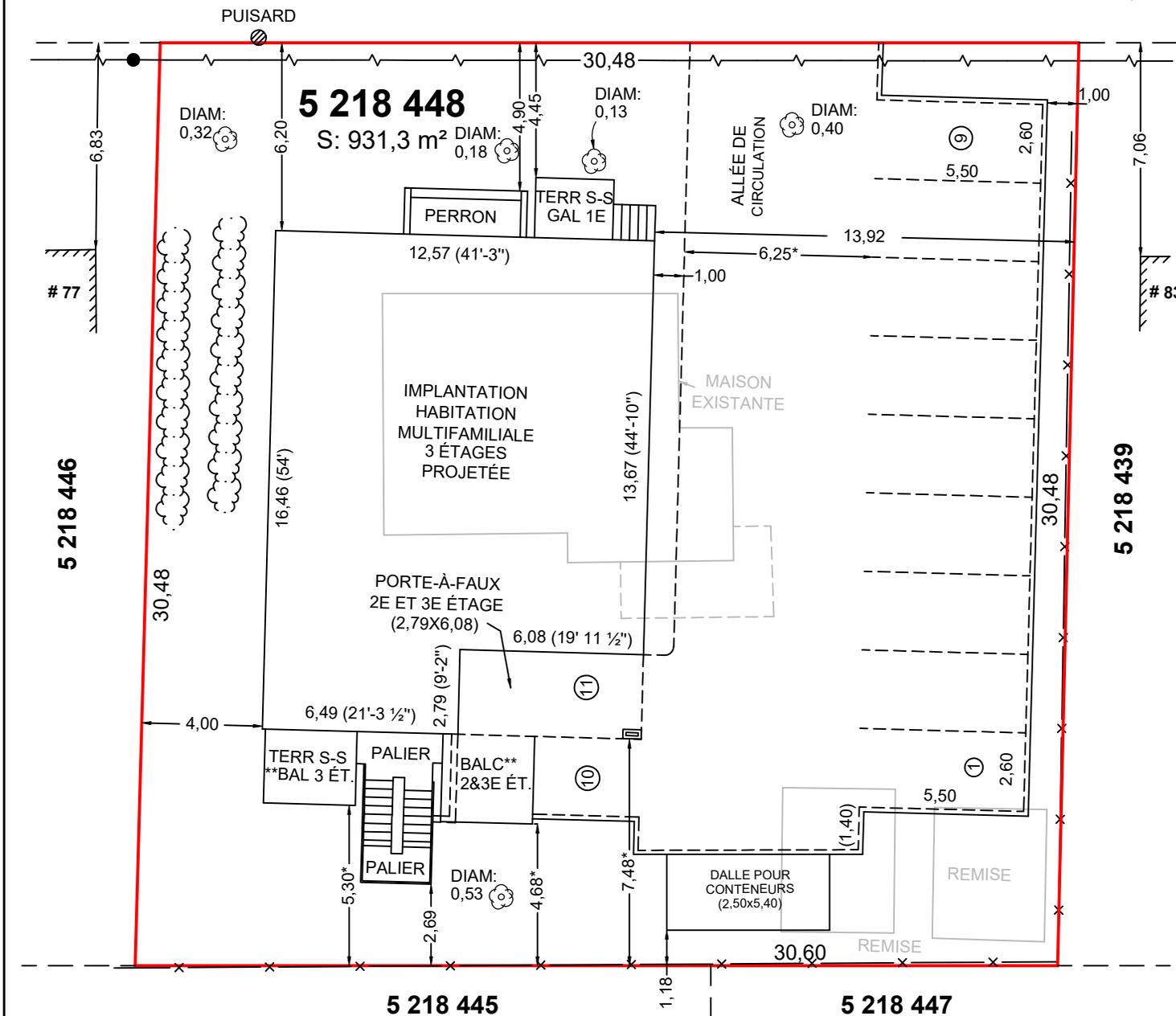
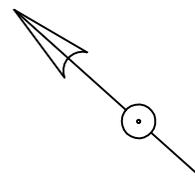
| MINUTE ÉVOLUTIVE | |
|------------------|-----------------|
| VERSION | DATE |
| 1 | 27 FÉVRIER 2025 |
| 2 | 31 MARS 2025 |
| 3 | 17 AVRIL 2025 |

TOTAL DES ESPACES LIBRES COMMUNS: ± 342 m²

ZONE C-9

MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE

5 219 073



* IMPLANTATION DÉROGATOIRE ET SUJETTE À L'APPROBATION DE LA MUNICIPALITÉ.

** LA TERMINOLOGIE EST À CONFIRMER PAR LA MUNICIPALITÉ.

- (1) NORMES DE DÉGAGEMENT MINIMALES AVEC LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE À VÉRIFIER AVEC HYDRO-QUÉBEC
- (2) INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES À VÉRIFIER AVEC LES AUTORITÉS COMPÉTENTES AVANT DE CREUSER

L'IMPLANTATION DES BÂTIMENTS, DÉPENDANCES ET STRUCTURES SELON LES PLANS DE GROUPE PDA (PROJET 24-140, 24-03-2025) SONT SUJETS À L'APPROBATION DE LA VILLE AVEC LE RÉGLEMENT 443-2010 ET DE L'ENTREPRENEUR AVANT TOUTE CONSTRUCTION. NOTE. LE LEVÉ TERRAIN ÉTANT SUR COUVERTURE DE NEIGE, DES DÉTAILS PEUVENT NE PAS APPARAÎTRE SUR LE PRÉSENT PLAN.

PLAN PROJET D'IMPLANTATION

NOTES. CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU PRÉSENT PROJET D'IMPLANTATION, PRÉPARÉ POUR DES FINS DE CONSTRUCTION ET NE PEUT ÊTRE UTILISÉ OU INVOQUÉ À D'AUTRES FINS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE SON AUTEUR. LE PLAN D'IMPLANTATION DEVANT ÊTRE APPROUVÉ PAR LA VILLE AVANT TOUTE CONSTRUCTION. LE SYSTÈME DE MESURES DU PLAN D'IMPLANTATION EST LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS, LES DIMENSIONS ENTRE PARENTHÈSES SONT EN PIEDS.

LÉGENDE

- ARBRE EXISTANT
- POTEAU
- CABLES AÉRIENS
- CLOTURE
- HAIE

DE BEAUMONT
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES



3930-200 MONTÉE SAINT-HUBERT
LONGUEUIL, QUÉBEC, J3Y 4K3
TÉLÉPHONE (450) 678-3305
INFO@AGDEBEAUMONT.CA

DATE: 27 FÉVRIER 2025
DOSSIER: D33503
MINUTE: 5282

LOT(S): 5 218 448

CADASTRE: CADASTRE DU QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: VERCHÈRES

MUNICIPALITÉ: VERCHÈRES

ÉCHELLE: 1:200

DATE DU LEVÉ: 24 JANV. 2025

SIGNÉ À LONGUEUIL,

JUSTIN DE BEAUMONT
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

VRAIE COPIE DE L'ORIGINAL, LE

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

